

Les 7 et 8 février 2012 Opération de sensibilisation au tri des déchets à la résidence Les Hautes Bergères aux Ulis



Le SIOM de la Vallée de Chevreuse lance, en partenariat avec Eco-Emballages, une action de sensibilisation pour améliorer la gestion des déchets dans l'habitat collectif en vue d'augmenter les performances de collecte sélective conformément à l'objectif national de 75 % de taux de recyclage en 2012 fixé par le Grenelle de l'environnement.

La première action menée par le SIOM, en accord avec la ville des Ulis, cible la résidence Les Hautes Bergères. Il s'agit d'informer et de sensibiliser les gardiens d'immeuble, les habitants et tout l'environnement immédiat de la résidence (commerces, écoles,...) à travers une série d'étapes :

- 1- Suivi de benne et caractérisation afin de connaître entre autre le taux de refus de tri.
- 2- Visite des locaux Propreté avec le(s) gardien(s) afin d'évaluer et d'adapter les besoins éventuels en bacs et en supports de communication.
- 3- Formation d'une demi-journée des gardiens sur la thématique de la gestion des déchets (incluant une visite de l'usine d'incinération de Villejust et du centre de tri).
- 4- Information des résidents avec remise d'outils pratiques tels que sacs de pré-collecte pour les emballages et pour le verre, guide du tri, dépliant sur les encombrants, guide de la déchèterie,... . **Ainsi les 7 et 8 février entre 16h30 et 19h00, 10 agents du SIOM et 10 volontaires d'Eco-Emballages seront chargés de sensibiliser, en porte à porte, les 1200 foyers de la résidence.**
- 5- Sensibilisation des commerces et écoles se situant aux alentours.
- 6- Des caractérisations et des suivis de benne tout au long du processus permettront de dresser un bilan chiffré de l'opération et d'en mesurer l'efficacité pour les communiquer aux habitants.

A PROPOS DU SIOM

Créé en 1959, le SIOM, Syndicat mixte des Ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse qui recouvre une communauté d'agglomération, la CAPS (10 communes) et 7 communes indépendantes réparties sur 2 départements (Essonne et Yvelines), a trois missions principales :

- La collecte des déchets ménagers : c'est-à-dire l'ensemble des opérations d'enlèvement des déchets pour un acheminement vers un centre de traitement.
- Le traitement dont l'incinération des déchets ménagers : en 2010, l'usine a traité plus de 73.000 tonnes de déchets issus des ordures
- La valorisation des déchets à travers la valorisation matière et la valorisation énergétique (production d'eau surchauffée issue de l'incinération pour alimenter un réseau de chauffage urbain).

Et demain, le SIOM va réaliser des travaux importants sur l'usine qui permettront de produire encore plus de chaleur et de l'électricité faisant ainsi passer sa performance énergétique à plus de 75%.

Plus d'informations sur le SIOM ? www.siom.fr

Contact : Selma TOLBA - Responsable de la communication

Tél. : 01 64 53 30 20 ou 06 89 33 74 99 - Courriel : selma.tolba@siom.fr